

DECLARATION DE CONFORMITE "CE"

La société

MAPA S.A.S

Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves 92705 Colombes Cedex - France

déclare que le gant de protection individuel neuf décrit ci après

le gant de protection MAPA PROFESSIONNEL

SOLO 997

est conforme au modèle de gant ayant fait l'objet de l'attestation "CE" de type n° :

0075/014/162/08/04/0152 ext 04/02/11

délivrée par l'organisme notifié n° 0075

C.T.C

4 rue Herman FRENKEL F -69367 LYON CEDEX 07

et est soumis à la procédure de système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance décrite par les articles R.4313-62 à R.4313-74 du code du travail sous le contrôle de l'organisme habilité :

ASQUAL

14, rue des Reculettes F-75013 PARIS notifié n° 0334

CERTIFICATION CATEGORIE III

Il est conforme aux dispositions de la **directive 89/686/CEE.** Il est conçu pour la protection contre **les risques chimiques faible et contre les micro-organismes.** Il est fabriqué en conformité avec les **normes européennes EN 420, EN 374**.

Fait à Beauvais, le 15 février 2011

N.OGER

Pôle Technique Produits